



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Activité menacée des auto-écoles

Question écrite n° 14445

Texte de la question

M. René Lioret attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les difficultés rencontrées par les professionnels de l'enseignement de la conduite en raison de la hausse du coût des carburants. L'activité des auto-écoles reposant quasi exclusivement sur l'usage quotidien de véhicules, toute augmentation du prix des carburants a un impact direct sur leur équilibre économique. Dans un contexte déjà marqué par des tensions de recrutement et la nécessité de maintenir des tarifs accessibles pour les candidats, cette évolution fragilise de nombreuses structures, souvent de petite taille. Au-delà de l'enjeu économique, cette situation soulève également la question de l'accès au permis de conduire, qui demeure un levier essentiel d'insertion professionnelle et sociale, notamment dans les territoires ruraux et périurbains. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre afin d'accompagner les professionnels de l'enseignement de la conduite face à la hausse du coût des carburants et de préserver l'accès au permis de conduire.

Données clés

Auteur : [M. René Lioret](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14445

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2026](#), page 3304